



En application de l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique, sont publiées, ci-dessous, les dix plus hautes rémunérations de notre établissement :

SIREN	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
200 034 650	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIEGNE NOYON	2024	2 124 546,35 €	2	8	120